

**COMMUNE DE FLEURY-MÉROGIS**

**DECISION DU MAIRE**

N° 014/2024

Objet : Convention avec Monsieur CESARUS Johan pour l'animation musicale des vœux du Maire à la Jeunesse du samedi 03 février 2024 à la salle Malraux – Fleury-Mérogis.

Le Maire de la Commune de Fleury-Mérogis,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2122-22, L2122-23,

Vu la délibération n°7/2020 du conseil municipal du 2 juin 2020 visée en préfecture le 5 juin 2020 portant délégations données au maire par le conseil municipal,

Considérant la volonté municipale d'organiser des manifestations culturelles,

Considérant la proposition de convention entre la ville de Fleury-Mérogis  
12 rue Roger Clavier BP 107 à Fleury-Mérogis (91700) représentée par Monsieur Olivier CORZANI, Maire  
Et  
Monsieur CESARUS Johan, – 91000 - EVRY

**DECIDE**

Article 1 : Monsieur CESARUS Johan est chargé d'assurer l'animation musicale du samedi 03/02/2024 à Fleury-Mérogis à la salle Malraux.

Article 2 : Monsieur CESARUS Johan disposera de la salle Malraux pour l'installation à partir de 19h30 et assurera l'ambiance musicale jusqu'à minuit.

Article 3 : Monsieur CESARUS Johan fournira les éléments techniques nécessaires à la bonne organisation de la soirée, selon les éléments techniques fournis par la ville de Fleury-Mérogis.

Article 4 : La Mairie de Fleury-Mérogis fournira 1 repas pour Monsieur CESARIUS Johan.

Article 5 : Le montant de la prestation s'élève à 500€ TTC (cinq cents Euros TTC)

Article 6 : La Mairie de Fleury-Mérogis et Monsieur CESARUS Johan feront chacun leur affaire de souscrire une assurance pour les personnes qui interviendront en leur nom pour le matériel qu'ils utiliseront.

Article 7 - Un exemplaire de cette décision sera transmis à :

- Monsieur le Préfet de l'Essonne
- Monsieur le Trésorier Principal de Sainte-Geneviève-des-Bois,
- Monsieur CESARUS Johan

qui est chargé chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente décision

Fait à Fleury-Mérogis, le 30/01/2024

Olivier CORZANI  
Maire de Fleury-Mérogis  
Vice-Président de Cœur d'Essonne Agglomération

